

ACCORD PREVENTION DES CONFLITS

LA **CFDT** EST SIGNATAIRE DE L'ACCORD

Sur l'impulsion de la Direction Générale de Framatome et au terme de plusieurs mois de négociation, la **CFDT** est parvenue à une proposition d'accord équilibré sur l'évolution de nos modalités d'arrêt de l'usine en cas de conflits. En obtenant au passage des avancées sociales significatives pour l'ensemble du personnel du site de **Framatome Jarrie**.

! Toutefois, cet accord et ses contreparties ne seront applicables qu'en cas de **signature unanime** des 3 Organisations Syndicales représentatives :

- Pour la **CFDT** et pour une grande partie du personnel, ces évolutions sont meilleures pour notre usine, meilleures pour nos installations, meilleures pour notre pouvoir d'achat et permettra à Framatome d'investir dans l'établissement.
 - Pour une autre partie du personnel, la peur du lendemain justifiera le refus de toute évolution.
- ➔ Les débats et les différences de points de vue sont légitimes : la **CFDT** a demandé un **referendum usine** pour que chaque salarié puisse se positionner sur les avancées obtenues. La CGT a refusé, nous ne pouvons que regretter ce refus de démocratie.

La **CFDT** considère que ce nouvel accord permet une évolution avantageuse :

- Il ne remet pas en question le droit de grève.
- Il conserve un **impact conséquent sur la production PS**, nerfs de la guerre, **avec 16h de recyclage du PS après la grève** : il permettra toujours de mettre à l'écoute la Direction en cas de conflit.
- Les modalités actuelles n'ont jamais prouvé leur efficacité (qu'a-t-on obtenu ou évité avec depuis sa mise en place en 2011 ?)
- Il entraîne une **amélioration notable du pouvoir d'achat** avec les contreparties obtenues par la **CFDT**.

Pour ces raisons,
la **CFDT** est signataire
de cet accord.

Quel syndicalisme souhaitez-vous?

Comment ça, vous voulez négocier...?

VOUS POUVEZ PAS BRASSER DE L'AIR AVEC LES AUTRES ?

